

## CONSIGNES DE VERT-NOËL :

## À SAVOIR:

- \* Pour être éligible au concours, vous devez vous inscrire au <u>sainte-marie.ca</u> avant **11 h 30 le 16 décembre 2021**.
- \* À cette date, votre maison doit obligatoirement être décorée.
- \* L'équipe de lutins « **Plein de bonheur** » passera évaluer votre maison entre le 17 et le 20 décembre prochain. Seules les décorations de façade seront évaluées.
- \* Voici les critères sur lesquels vous serez jugés.

## Critères d'évaluation :

- \* Mise en valeur de la thématique de Noël par divers éléments de décoration et/ou des effets sonores (ex.: lutins, rennes, Vert-Noël, couleurs rouge et vert, musique d'ambiance, etc.).
- \* L'imagination et la créativité.
- \* L'équilibre entre les décorations commerciales et artisanales.
- \* L'harmonie du résultat final.
- \* Pour augmenter votre pointage, il vous est possible d'accumuler les points suivants :
  - \* 5 points si vous placez un traîneau, un lutin, un ange et/ou un bas de Noël bien à la vue des passants sur votre terrain.
  - \* 5 points si vous intégrez la page couverture de la programmation « En route Vert-Noël », édition 2021-2022 dans l'une de vos fenêtre.
  - \* 10 points si vous avez décoré un sapin à l'extérieur.



\* Les gagnants peuvent se mériter l'un des prix suivants, selon leur pointage :

1<sup>re</sup> position : une carte-cadeau de 600 \$ de chez HortiBeauce

2<sup>e</sup> position : Une carte-cadeau de 250 \$ de chez HortiBeauce

3<sup>e</sup> position : une carte-cadeau de 150 \$ de chez HortiBeauce

- \* Les gagnants seront dévoilés le 23 décembre. En participant, vous acceptez que votre nom et adresse soient publiés sur la page Facebook Ville de Sainte-Marie.
- \* Vous devez attendre notre courriel de confirmation pour récupérer votre prix à la bibliothèque.
- \* Les prix pourront être récupérés dès que vous recevrez le courriel de confirmation, et ce, jusqu'au **16 janvier** inclusivement. Après cette date, les prix ne seront plus disponibles.
- \* Chaque gagnant doit se présenter en personne à la bibliothèque et une preuve d'identité sera exigée pour récupérer son prix.
- \* Le concours est exclusif au Mariverains et aux détenteurs de la carte PPL.

Merci à notre commanditaire officiel

